

Compte Rendu réunion du Conseil municipal de LORLANGES

14/05/2013

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption et décide de laisser libre à la vente le bien situé au lieu dit «Pré de Coste», section ZB n° 185 d'une superficie de 819 m².

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption et décide de laisser libre à la vente le bien situé au lieu dit «Pré de Coste», section ZB n° 186 d'une superficie de 768 m².

- **CONVENTION SPA SERVICE FOURRIERE DEPARTEMENTAL**

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à signer la dite convention.

La participation forfaitaire et annuelle des communes aux frais de fonctionnement de la fourrière SPA est fixée pour 2013 à 0.65 € par habitant.

est favorable à la signature de la convention SPA

- **AMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE : ENTREPRISE RETENUE**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux à l'entreprise COLAS RHONE ALPES qui est la mieux disante pour un montant total de 27 307.85 € HT.

- **REUNION PUBLIQUE SUR LA DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES DU BOURG**

Le Conseil Municipal invite la population à une réunion publique le mardi 18 juin à 20H00 dans la salle de la mairie.

- **ACQUISITION DEBROUSSAILLEUSE**

Montant 131.10 € HT

- **RESEAUX INTERNET**

Suite aux nombreuses réclamations des administrés concernant les difficultés de connexion au réseau Internet, un courrier commun entre la Commune de Léotoing et la Commune de Lorlanges sera adressé à France Télécom Orange Auvergne, afin que les administrés des 2 communes puissent bénéficier d'un service ADSL correct.

- **MISE A JOUR DES EFFECTIFS RENTREE SCOLAIRE 2013-2014**

Un courrier sera adressé à Madame la Directrice Académique, afin de l'alerter du nombre d'élèves prévus à ce jour à l'école pour la rentrée scolaire 2013/2014, soit 59 élèves inscrits et 2 en attente.